

*Lettre d’engagement sur le cycle de formation professionnelle*

***« Directeur/Directrice des ressources humaines »***

Ce cycle s’adresse prioritairement aux directeurs : directrices des ressources humaines des collectivités et établissements publics territoriaux, ayant au moins 100 agents, dont l’expérience n’excède pas trois ans à ce poste.

Le cycle est également ouvert aux cadres territoriaux, qui exercent un métier de gestion des ressources humaines, par exemple responsable des carrières ou responsable de formation et qui, en accord avec leur collectivité employeur, ont le projet professionnel d’évoluer à court terme vers la fonction de DRH.

L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à **fournir un travail personnel** non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation, afin de réaliser un rapport de fin de cycle.

Il est demandé à chaque stagiaire **de s'engager** **sur les conditions** et modalités suivantes :

J'ai pris connaissance du fait que le cycle DRH ne comporte aucune formation juridique sur les aspects statutaires de la gestion de ressources humaines.

Je reconnais disposer des prérequis juridiques et des connaissances suffisantes du statut de la fonction publique territoriale pour aborder les thématiques de gestion des ressources humaines contenues dans ce cycle.

Je m'engage :

* à participer à l'intégralité des 7 modules du cycle
* à fournir le travail nécessaire en intersession pour élaborer mon rapport professionnel
* à rédiger et  à présenter le rapport devant le jury de fin de cycle

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités et des conditions liées à mon engagement dans ce cycle professionnel et avoir pris les dispositions nécessaires, en accord avec mon employeur, pour concilier cette formation avec mes contraintes professionnelles.

Fait à le signature du stagiaire